

Stop à la répression syndicale



**Ils peuvent nous mettre en garde à vue.
Mais ils ne nous mettrons pas au garde à vous**

Mutiques lors de la casse du statut des IEG pendant la lutte contre la réforme des retraites Macron/Borne, les employeurs de la branche font, depuis, du zèle pour réprimer celles et ceux qui ont combattu, principalement à la CGT.

Bien aidés par le pouvoir en place, ils ont multiplié les plaintes et les dénonciations calomnieuses. C'est aujourd'hui au tour de 6 camarades de GRDF d'être dans l'oeil du cyclone pour répondre d'accusations portées par les appareils répressifs, qu'ils soient d'Etat ou d'entreprise.

Le 26 mars prochain, Maxence, Antonin, Quentin, Arnaud, Dylan et Anthony sont convoqués au tribunal judiciaire de Valenciennes pour des faits présumés de dégradation au cours d'une manifestation.

La CGT dénonce avec la plus grande fermeté ces stratégies d'intimidation à l'encontre de ses militants et demande l'abandon immédiat des charges retenues contre nos 6 camarades.

La CGT Energie Lille appelle l'ensemble du personnel de toutes les entreprises de la branche des IEG à soutenir Maxence, Antonin, Quentin, Arnaud, Dylan et Anthony et à se joindre au rassemblement organisé le

26 mars à midi devant le tribunal judiciaire de Valenciennes

Rapprochez-vous d'un militant CGT pour connaître les modalités de déplacement prises en charge par le syndicat CGT Energie Lille



Je scanne le QR Code pour signer la pétition

